



Retour sur les traces d'un conflit

Olfa Lamloom

► To cite this version:

Olfa Lamloom. Retour sur les traces d'un conflit. Institut Français du Proche-Orient. Actes Sud, 13p, 2010. halshs-00446296

HAL Id: halshs-00446296

<https://shs.hal.science/halshs-00446296>

Submitted on 12 Jan 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retour sur les traces d'un conflit Amal vs Hezbollah (1988-1990)

Olfa LAMLOUM

Indéfectible et immuable, ainsi est apparue l'alliance entre le Mouvement Amal et le Hezbollah lors des élections législatives de juin 2008. Pourtant, l'histoire récente montre qu'une telle entente entre l'organisation créée en 1975 par l'imam Moussa Sadr (Amal) et le Parti de Dieu (Hezbollah), fondé dans le sillage de l'invasion israélienne du Liban en 1982, n'a pas toujours été de mise. Elle est le fruit d'un lent processus qui a permis de clore plus de deux ans d'affrontements armés à l'issue d'un accord de cessez-le-feu signé par les deux formations chiïtes au sortir de la guerre civile (1975-1990).

Il est bon de rappeler, toutefois, que ce changement de cap n'est pas un cas isolé. La scène libanaise fleurit d'exemples de retournements d'alliances entre divers acteurs politiques et miliciens, imposés par des protagonistes extérieurs et/ou résultant de concordances ponctuelles d'intérêts. Néanmoins, ce qui demeure singulier dans le cas du Hezbollah et du Mouvement Amal, c'est le mode opératoire de leur réconciliation, laquelle s'est établie sur une répartition des tâches entre les deux anciens frères ennemis, parrainée par la Syrie et l'Iran. Au premier, qui sera le seul parti autorisé à garder officiellement ses armes au lendemain de l'accord de Taëf (octobre 1989), incombe la résistance armée contre Israël et la libération du Sud Liban. Au second, est réservée la « gestion monopoliste des ressources allouées par l'État »¹ à la communauté chiïte.

Pour saisir les raisons de ce partage des rôles, il est nécessaire de revenir sur les années 1988-1990. L'exercice n'est cependant pas sans difficultés. Méthodologiques, d'abord : comment, en effet, accéder à ce passé tumultueux et douloureux, occulté aujourd'hui par ceux qui en furent les principaux acteurs ? Politique, ensuite, car le sujet constitue bel et bien un « terrain miné »² compte tenu des usages politiques auxquels il se prête dans le contexte libanais d'intense polarisation confessionnelle. Autant le dire tout de suite, cette contribution ne cherche pas plus à juger les acteurs qu'à établir une vérité ultime. Elle ambitionne, en revanche, de revisiter un conflit et d'en déceler les traces toujours actives pour l'appréhender dans son inscription temporelle et territoriale et dans son intelligibilité sociale. Dans un premier temps, nous proposerons une exploration rapide des sources disponibles sur cette période et des enjeux qu'ils recouvrent. Nous nous attacherons ensuite à restituer les événements dans leur enchaînement chronologique et leur contexte régional en nous référant notamment à la presse de l'époque. Enfin, nous tenterons d'esquisser les dynamiques politiques et sociales incarnées par ce conflit, en ayant recours aux organes de presse de ses deux principaux protagonistes, les hebdomadaires *Amal* et *al-'Ahd*.

A la recherche des traces : difficultés et limites

¹ BEYDOUN (2009, p. 59).

² ALBERA (2001-2002, p. 5-13).

Comment caractériser ce qui s'est passé entre le Mouvement Amal et le Hezbollah entre 1988 et 1990 ? S'agit-il d'un épisode comme un autre dans la série des guerres civiles libanaises ? Faut-il y voir de simples altercations armées, discontinues et d'intensité variable ? La question ne relève pas de l'effet de style, mais interroge l'ampleur et la portée de l'évènement. L'économiste, George Corm, parle de « combats sanglants entre Amal et Hezbollah » ayant fait « plus de 2000 victimes civiles »³. Pour sa part, l'historien, Jubin M. Goodarzi, évoque des « clashes had been some of the most vicious in Lebanon's 13-year civil war »⁴. Pour le seul mois de mai 1988 et en l'espace de trois semaines, les combats auraient provoqué, selon lui, 300 morts, 1000 blessés et 400 000 civils sans domicile⁵. Si toutes les sources indépendantes s'accordent ainsi à souligner le caractère meurtrier et destructeur de ce conflit, aucun bilan consensuel ne vient en préciser l'ampleur.

De même, aucun récit académique de référence ne renseigne sur les étapes et les dynamiques de ce conflit. Les recherches portant sur le Hezbollah ou le Mouvement Amal ne s'y attardent guère, non plus⁶. Les nombreuses publications en langue arabe qui traitent des acteurs politiques libanais et notamment islamistes sont également très peu loquaces sur cet épisode⁷. Certains travaux anglo-saxons l'ont abordé mais seulement de façon périphérique⁸. C'est notamment le cas de l'ouvrage déjà signalé de Jubin M. Goodarzi. Ce dernier retrace les tensions qui ont marqué entre 1985 et 1988 les relations entre la République islamique d'Iran et la Syrie et revient sur le conflit entre Amal et le Hezbollah qui en a été l'illustration la plus violente. Toutefois, son travail présente deux limites. Il n'aborde ce conflit qu'à travers ses enjeux régionaux sans se pencher sur son économie interne. En outre, son propos s'arrête à la signature du cessez-le-feu de mai 1988, alors que celui-ci n'a pas mis fin aux affrontements.

Datant du début des années 2000, les récits proposés par les deux protagonistes ne sont pas davantage éclairants. Evasif sur le bilan humain des combats, le Hezbollah invoque ainsi une « page noire » de son histoire et des « affrontements dramatiques » mais sans jamais en étayer les termes. Le Mouvement Amal, quant à lui, se contente de regretter que « cette guerre était amère dans toutes ses étapes (...), triste par le martyre de centaines de cadres et de militants du Mouvement Amal et du Hezbollah »⁹. Ces récits ne permettent pas non plus d'inscrire l'évènement dans son contexte régional et local. La version officielle du Hezbollah tient sur trois pages. Elle est présentée dans le fameux ouvrage, *Hezbollah : le programme, l'expérience, l'avenir* signé par son vice-secrétaire général Na'im al-Qâssim¹⁰. Reprise depuis par les historiens proches du parti¹¹, elle restitue le conflit à travers cinq dates. Le 5 avril 1988, le Mouvement Amal lance une offensive contre les combattants du Parti de

³ CORM (2003, p. 219).

⁴ GOODARZI (2006, p. 276).

⁵ Selon SANKARI (2005, p. 219) les combats dans la banlieue sud auraient provoqué 500 morts et 2000 blessés.

⁶ Voir NORTON (2007), MERVIN (2008).

⁷ C'est notamment le cas de IMAD (2006) et AL-MADANI (1999).

⁸ CHEHABI (2006).

⁹ Voir HAYTHAM (2004, p. 278).

¹⁰ AL-QASIM (2008, p. 149-152).

¹¹ AMIN (2003).

Dieu dans le Sud Liban afin de les désarmer. Dans un premier temps, le Hezbollah préfère éviter une guerre fratricide, mais, un mois plus tard, quand Amal attaque ses positions dans la banlieue sud de Beyrouth, il s'engage alors dans « la guerre » au nom de l'autodéfense. En février 1989, un accord de cessez-le-feu est signé entre les deux belligérants. Il ne fera pas long feu. En juillet 1990, commence la « guerre de Iqlim al-Tuffâh », un massif montagneux situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Saïda. Les combattants du Hezbollah sont assiégés par Amal durant 100 jours. Les affrontements ne cessent définitivement que le 9 novembre 1990 à l'issue d'un accord parrainé par les ministres syrien et iranien des Affaires étrangères. Si cette version évite soigneusement de qualifier les positions politiques d'Amal et d'évoquer le rôle de la Syrie autrement que comme médiateur, elle a le mérite de pointer, dans des termes très mesurés, les causes du conflit. La rivalité entre les deux formations et leur position vis-à-vis de la résolution 425 du Conseil de sécurité, sont présentées comme les deux noeuds de la discorde¹².

La version du Mouvement Amal figure dans un ouvrage d'entretiens avec son président, Nabih Berri. Moins précise sur les dates que celle du Hezbollah, elle retient trois moments dans la « guerre ». Le premier voit le Hezbollah, accusé d'être impliqué dans l'enlèvement d'un responsable de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), se faire expulser du sud par Amal. Le deuxième, marqué par des combats très durs qui atteignent la banlieue sud, Beyrouth et Iqlim al-Tufâh, fait suite à l'assassinat, imputé au Hezbollah, de trois dirigeants d'Amal, le 22 septembre 1988. Cet épisode meurtrier vient mettre fin aux tentatives de médiation entreprises par la Syrie et l'Iran afin de réconcilier les deux parties. Le troisième aurait pour cause le refus du Hezbollah d'accepter le déploiement de l'armée libanaise dans deux localités du Sud Liban, soumises à son contrôle. Or, tout en tenant le Hezbollah pour seul responsable des trois moments de cette « guerre », la cause principale, selon le récit de Berri, serait les divergences entre les deux parties concernant la résolution 425. Sans être plus explicite, Berri évoque également une autre source de conflit, en l'occurrence les relations très tendues, à l'époque, entre son mouvement et certains « cercles iraniens ».

Bien que largement épurés, ces deux récits plantent le décor du conflit, esquissent son inscription territoriale et désignent l'un de ses enjeux principaux : la relation avec Israël. Pour autant, ils passent sous silence les rapports de force jalonnant ses différents moments ainsi que l'imbrication des enjeux internes et externes qui ont façonné son évolution.

Trois facteurs expliquent, selon nous, ce double silence. Il faut évoquer, en premier lieu, la raison politique. Ce conflit a mobilisé des enjeux politiques qui ne sont plus d'actualité aujourd'hui. Les violences et les rivalités d'hier ont cédé la place à des formes de complémentarité entre les différents protagonistes, dictées à la fois par leurs « destins mêlés »¹³ et les alignements politico-confessionnels à l'oeuvre au Liban et dans la région. Il y a ensuite la raison idéologique spécifique au Hezbollah. Ce parti qui s'est construit sur le mythe fondateur de la « Résistance » à l'occupation

¹² La résolution 425 a été adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 19 mars 1978. Elle fonde la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) chargée de s'assurer du retrait de l'armée israélienne du Liban et d'aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité dans le sud.

¹³ KASSIR (2000, p. 13).

israélienne peine à revenir sur un épisode peu glorieux de son histoire qui l'a vu s'impliquer dans un conflit armé interne, fut-il d'autodéfense comme il le prétend. Enfin, un troisième facteur renvoie à la dimension traumatique de l'évènement qui relève, bel et bien, du registre collectif. De fait, les combats armés avec leur lot de traumatismes corporels, de violences interpersonnelles (enlèvements, torture, assassinats ciblés...) ont eu pour scène des territoires à très forte concentration chiite. A différents degrés, ils ont marqué et divisé toute la communauté, engendrant des mémoires familiales plurielles et conflictuelles¹⁴. Une des illustrations les plus révélatrices en est, sans doute, la famille Nasrallah, elle-même, dont les deux fils se sont engagés de part et d'autre du front. Le premier Hassan, actuel secrétaire général du Hezbollah, était déjà un éminent dirigeant du parti à la fin des années 1980. Le second, Jihâd al-Hussayni, actuel militant d'Amal, était alors responsable militaire de l'un de ses fiefs historiques, le quartier de Chiyah où s'étaient déroulés de violents accrochages. Le silence collectif qui entoure cet épisode ne peut dès lors être envisagé comme une simple exigence politicienne dont la finalité serait de ne pas « remuer le couteau dans la plaie » d'un passé douloureux. Il participe aussi d'une « stratégie collective et individuelle pour se faire oublier, se porter ailleurs, dans un autre contexte, pour redémarrer et faire comme si de rien n'était »¹⁵. Il explique aujourd'hui la difficulté à recueillir des témoignages et rend indispensable le recours à la presse de l'époque comme matériau, certes partiel, pour le revisiter.

Retour sur les faits

Le dépouillement de la presse¹⁶ ne permet pas, il est vrai, d'avancer une estimation fiable et rigoureuse du nombre des victimes du conflit¹⁷. Il suggère, en revanche, trois grands moments distincts, ponctués d'escalades et de périodes d'apaisement, de trêves et de négociations, qui peuvent être saisis à travers deux variables : le centre de gravité territorial des combats et l'évolution des rapports de force entre les deux belligérants.

- Le premier moment a pour scène centrale le Sud Liban et en particulier les villes de Nabatiyyeh et al-Ghaziyyé. Il se déroule sur un temps court et se solde par la victoire d'Amal et la fin de toute présence armée visible du Hezbollah sur la région. Au lendemain de la visite de Richard Murphy, vice secrétaire d'État américain à Damas, le 17 février 1988, le lieutenant-colonel américain responsable de la FINUL, William R. Higgins, est enlevé sur la route reliant Tyr à Naqoura. Amal accuse le Hezbollah d'être l'instigatrice de l'opération et le somme de libérer son otage. Cependant, tout en

¹⁴ Pour reprendre l'expression de BAUSSANT (2007).

¹⁵ BAUSSANT (2007).

¹⁶ Ce travail a porté sur trois quotidiens : *an-Nahar*, *l'Orient-Le Jour* et *al-Nida* (organe du parti communiste libanais) et deux hebdomadaires *Amal* et *al-'Ahd*.

¹⁷ Sur la base d'un comptage que nous avons effectué à partir du dépouillement du quotidien *an-Nahar* (du 7 septembre 1987 au 31 octobre 1990) qui disposait à l'époque d'un correspondant dans le Sud Liban, le nombre total des blessés cités est de 917, quant au nombre des morts il est de 272. Pour une série de raisons, ces chiffres ne peuvent être tenus pour fiables et sont incontestablement en deçà de la réalité. Le quotidien cite rarement ses sources. Il ne donne pas systématiquement le nombre exact des victimes et mentionne souvent les victimes sans distinguer les blessés des morts. Par ailleurs, il ne précise ni les noms ni la date exacte des événements évoqués...

exprimant son soutien aux revendications des ravisseurs, le Hezbollah rejette toute responsabilité dans l'enlèvement. Amal procède alors à une série d'arrestations et de perquisitions dans les locaux du Hezbollah. Mais, au mois d'avril, les heurts entre les deux forces dégénèrent en affrontements violents dont le Mouvement Amal est le grand vainqueur¹⁸. A la mi-avril, il annonce sa victoire sur « l'extrémisme et la politique du kidnapping »¹⁹ et la « fin militaire du Hezbollah dans le sud ». Pour sa part, le 17 avril, celui-ci déclare par la voix de Abass Moussawi, l'un de ses dirigeants alors les plus en vue, se « retirer de la discorde » et renoncer à poursuivre les combats.

- Le deuxième moment du conflit apparaît plus meurtrier car il se déploie dans la banlieue sud de Beyrouth à forte densité de population. Il s'achève par le succès du Hezbollah qui parvient à étendre son contrôle sur la majeure partie de ce territoire, devenu, depuis lors, l'espace central à partir duquel se construit son hégémonie. Les combats éclatent le 6 mai 1988 à la suite d'un incident au cours duquel trois personnes, proches d'Amal, sont tuées par des combattants du Hezbollah. Selon certaines sources, la responsabilité initiale des combats reviendrait à Amal. Convaincu d'un effritement de la puissance du Hezbollah consécutif à sa défaite au Sud Liban, le mouvement dirigé par Nabih Berri, fort de l'appui logistique de la Syrie, aurait en effet décidé d'en finir avec son rival chiite. Espoirs déçus puisque le Hezbollah a rapidement démontré que sa puissance de feu demeurerait redoutable au point de renverser les équilibres militaires. Dès le 11 mai 1988, affirment de nombreuses sources, il aurait pris le contrôle de plus de 80% de la banlieue sud dont les quartiers de Hay Mâdi, Haret Hreik, Bir al-Abd et Hay Muawwad. Un cessez-le-feu, signé le 27 mai, rétablit un calme précaire dans la banlieue, consacrant, semble-t-il, le rapport de force établi au cours des affrontements. Des accrochages se poursuivront, cependant, avec deux moments forts, en décembre 1989 et en mai 1990²⁰. Pour la plupart, ces incidents resteront cantonnés aux quartiers de Chiyah, Ghobeiri, Hay al-Salloum et Ouzai²¹, où Amal a pu préserver une certaine présence²².

- Le troisième moment est à la fois plus éclaté et plus long, alternant tensions et accrochages, négociations et affrontements. Il a pour centre de gravité spatial, la zone de Iqlim al-Tuffâh. Située dans le sud-est de la ville de Saïda, elle constitue un accès direct à la « zone de sécurité » instaurée et contrôlée par Israël et par conséquent une voie de passage essentielle pour les combattants du Hezbollah, engagés dans des opérations armées contre Israël²³. Ce troisième moment est inauguré par la tentative

¹⁸ L'*Orient-Le Jour* titre dans son édition du 12 avril 1988 : « Après la neutralisation du Hezbollah, Amal renforce son contrôle sur le sud ».

¹⁹ Conférence de presse de Berri restituée par l'hebdomadaire *Amal*, n°534, vendredi 15 avril 1988.

²⁰ Dans son édition du 9 décembre 1989, *an-Nahar* rapporte que des combats dans la banlieue sud avaient fait 10 morts et 22 blessés. Les éditions du 21 et du 26 mai avancent le chiffre de 8 morts et 54 blessés.

²¹ Selon *an-Nahar*, ces accrochages ont eu lieu essentiellement en août, octobre, décembre 1988; janvier, novembre, décembre 1989, février, mars, mai 1990.

²² Hala Jaber soutient que l'Iran a fait pression sur le Hezbollah, lequel voulait mettre fin à toute présence du Mouvement Amal dans la banlieue sud afin de préserver son alliance avec la Syrie. JABER (1997, p. 32).

²³ Selon l'*Orient-le-Jour* à l'époque l'Armée du Liban-Sud contrôlait les crêtes du Iqlim al-Tuffâh, le Hezbollah ses flancs et Amal les villages en contrebas. Voir *L'Orient-Le Jour*, 25 décembre 1989, p.10.

d'assassinat de plusieurs dirigeants du Hezbollah par Amal²⁴. Selon la presse de l'époque, des combats éclatent dans le Iqlim al-Tuffâh à la fin du mois de décembre 1988²⁵ et se poursuivent par intermittence jusqu'à la fin de l'année 1990. L'accord de cessez-le-feu signé le 25 janvier 1989 à Damas entre les deux belligérants, en présence d'une délégation iranienne, vole en éclats en décembre 1989 à la suite de nouveaux affrontements violents dans cette zone. Le 9 novembre 1990, un accord définitif est signé, ouvrant une nouvelle page dans les relations entre les deux organisations. Il entérine le rapport de force dans la banlieue sud, stipule le déploiement de l'armée libanaise dans le Sud Liban et autorise le Hezbollah à mener ses opérations de résistance sans contrôle préalable du Mouvement Amal.

Deux précisions s'imposent pour mieux appréhender les paramètres territoriaux dans lesquels s'est inscrit ce conflit. La première concerne Beyrouth ouest dont certains quartiers ont connu, selon la presse, des affrontements violents²⁶, rapidement contenus cependant par l'armée syrienne, fortement présente dans cette partie de la capitale. La seconde est relative à la Bekaa, troisième espace libanais à forte concentration chiite. De fait, si la zone ouest de la vallée a connu quelques accrochages qui ont tourné à l'avantage du Hezbollah, les autres parties de ce territoire en ont quasiment été épargnés²⁷ en raison de leur proximité avec la frontière syrienne et de la forte implantation du Hezbollah. De toute évidence, la Syrie a constamment cherché à tenir la Bekaa nord, qu'elle considère comme le prolongement direct de son espace vital, à l'écart des troubles sécuritaires²⁸. Dès le milieu des années 1980, la présence d'Amal dans cette zone, semble, par ailleurs, avoir été affaiblie par une série de scissions en son sein comme celles de Amal islamique et Amal al-mu'mina qui ne tarderont pas à rejoindre le Hezbollah.

Au terme de ce parcours chronologique, il apparaît clair qu'à l'issue de plus deux années d'affrontements, le Hezbollah s'est imposé comme l'organisation hégémonique dans la communauté chiite. Cette période a constitué un moment décisif dans la cristallisation du rapport de force en sa faveur, consacrant ainsi le déclin du Mouvement Amal, sensible depuis le milieu des années 1980.

Reste à déterminer le contexte régional qui a permis le déclenchement d'un conflit que de nombreux signes laissent alors présager. Dès 1986-1987²⁹, des accrochages sporadiques avaient déjà opposé les deux organisations chiites. En septembre 1987, Nabih Berri n'hésitait plus à critiquer directement la politique iranienne au Liban. Mais l'avertissement le plus sérieux a sans doute été l'affaire de la caserne Fathallah qui a vu l'armée syrienne investir le quartier général du Hezbollah à Beyrouth et

²⁴ Voir le communiqué du Hezbollah publié dans *al-Ahd* n°230 du 17 novembre 1988.

²⁵ Dans son édition du 3 janvier 1989, *an-Nahar* fait état de 14 morts et 30 blessés dans le Iqlim al-Tuffâh. De son côté, *al-Ahd* daté du 6 janvier 1989, n°238 titre à la Une : « Le grand crime: La résistance islamique dans le Iqlim entre deux feux : Israël et Berri. Jusqu'à quand se poursuivra l'état de siège ».

²⁶ À titre d'exemple, dans sa livraison du samedi 26 novembre 1988, *al-Nida* fait état de combats dans les quartiers d'Ain al-Mrayssé, de la tour Murr, de Clemenceau, et Moussaytbé.

²⁷ *An-Nahar* date du 31 août 1990, mentionne des combats dans Baalbek.

²⁸ WEINBERGER (1986).

²⁹ À titre d'exemple, *L'Orient-Le Jour* titre dans sa livraison du 22 septembre 1987 : « Incidents Amal-Hezbollah au Sud-Liban ».

liquider de sang froid une vingtaine de ses membres³⁰. C'est dire que le conflit entre Amal et le Hezbollah tout en opposant deux fractions armées libanaises, a aussi mobilisé des acteurs régionaux. Il a ainsi été au centre d'une multitude de stratégies hégémoniques concurrentielles qu'il n'est guère aisé de démêler.

Curieusement, une des analyses les plus lucides traitant de ses enjeux transnationaux avait été produite, dès 1987, par le Hezbollah lui-même. Un article, publié au mois de juillet par son hebdomadaire *al-'Ahd*, constatait en effet la multiplication des menaces et des pressions exercées par la Syrie à l'encontre de ses membres et des Gardes de la révolution iranienne, présents sur le territoire libanais³¹. Reconnaisant la détérioration des relations entre la Syrie et l'Iran, l'hebdomadaire revient sur les raisons de leur alliance passée, fondée alors sur la concordance de leurs intérêts au Liban. Soucieuse de consolider son rôle régional par la maîtrise des « cartes libanaise et palestinienne », au lendemain de l'invasion israélienne du Liban, la Syrie aurait su profiter de la croissance des courants islamistes et de la multiplication des opérations suicides, responsables du départ des forces multinationales et du retrait partiel des Israéliens. Pour sa part, l'Iran envisageait la scène libanaise comme un terrain de prédilection pour s'impliquer directement dans le conflit israélo-arabe et étendre le champ de son combat contre « al-istikbar » (arrogance du pouvoir). Selon l'analyse d'*al-'Ahd*, l'intérêt déclinant des Syriens pour une alliance avec l'Iran s'expliquerait par le formidable essor pris par le courant islamiste et par l'évolution du cours de la guerre Iran-Irak, celle-ci ne procurant plus aucun dividende au régime syrien. Dès lors, ce dernier devait privilégier un rapprochement avec les États-Unis que laissaient deviner de nombreux indices mentionnés par l'hebdomadaire chiite. Les prédispositions de la Syrie à s'inscrire dans la Pax americana seraient ainsi à l'origine de la détérioration de ses relations avec l'Iran. C'est, du moins, ce que semble penser le Hezbollah. Dans son ouvrage, Goodarzi est plus nuancé. Selon lui, l'évolution rapide de la situation régionale entre 1985-1988 a contraint aussi bien la Syrie que l'Iran à un repositionnement au Liban qui a rapidement suscité des frictions entre les deux pays. Menacée par l'affirmation d'un nouvel axe arabe égypto-jordano-irakien et contrarié par la montée de l'activisme iranien au Liban, la Syrie aurait réajusté sa politique régionale en se rapprochant des États-Unis³² et œuvré, dès lors, à imposer une Pax Syriana, rendue d'autant urgente qu'expirait le mandat du président Amine Gemayel, prévu en septembre 1988. Damas s'engage alors directement ou par l'intermédiaire de ses alliés locaux dans une série de batailles destinées à assurer sa domination sur tous les territoires qui lui échappaient, en particulier à Tripoli (1985) contre le mouvement islamiste d'Al-Tawhîd, allié à l'époque du Hezbollah³³, et lors de la guerre des camps (1985-1987) pour chasser définitivement l'OLP. Parallèlement, acculé par ses déboires dans la guerre du Golfe et rendu très vulnérable et isolé au lendemain des attaques irakiennes contre ses installations pétrolières, l'Iran investit avec force l'arène

³⁰ Les funérailles des « martyrs » de Fathallah mobilisent plus de 10 000 personnes dont certains scandaient « mort à la Syrie », GOODARZI (2006, p. 202).

³¹ La Syrie exigeait de Téhéran de réduire le nombre des gardes de la révolution dans la Bekaa (*Christian Science Monitor*, 29 avril 1985)

³² Fin 1989, Damas rétablit ses relations diplomatiques avec le Caire, suspendues au lendemain de la signature par ce dernier des accords de paix avec Israël. En janvier 1990, le régime syrien participe à la guerre contre l'Irak dans le cadre de la coalition de l'ONU conduite par les États-Unis.

³³ *Mawsû'at al-ahzâb al-lubnâniyya* (2006).

libanaise débordant ainsi les limites habituelles de son ingérence, tolérée jusque-là par la Syrie. Les discordances entre les positionnements syrien et iranien, favorisées par les opportunités offertes à partir de 1985 par le vide créé au lendemain du retrait israélien du Liban, culminent dans les affrontements qui opposent leurs alliés respectifs, Amal et le Hezbollah, dans la perspective d'une nouvelle délimitation de leurs attributions et leurs domaines d'intervention. L'accord entre Amal et le Hezbollah, signé à Damas avec le soutien de la République islamique, en novembre 1990, en précise ainsi les nouveaux termes et remplace l'accord - jamais rendu public - signé à Téhéran en 1985, qui autorisait la présence directe des Gardiens de la révolution sur le sol libanais.

L'économie interne du conflit : de la rivalité à la complémentarité

Si ces affrontements entre Amal et le Hezbollah semblent relever de ce que Samir Kassir a appelé les conflits de la « deuxième période »³⁴ de la guerre civile, celle de l'après 1982, caractérisée par la primauté des enjeux régionaux, ils ne peuvent cependant être réduits à des combats par procuration même s'il est malaisé de tracer une ligne de partage entre les dynamiques internes et externes, tant celles-ci s'entremêlent à des degrés divers. Il n'en demeure pas moins évident, toutefois, que le Mouvement Amal comme le Hezbollah étaient animés par des motivations hégémoniques propres, incarnés par l'enjeu territorial qui a structuré l'économie du conflit et son déploiement temporaire.

Dans le premier moment, en avril 1988, dans les colonnes de son hebdomadaire *Amal*, le mouvement de Nabih Berri revendiquait un droit de regard sur les actions militaires dirigées contre l'occupation israélienne, en tant qu'unique autorité garante de la sécurité dans la région³⁵. Il présentait ainsi les opérations militaires menées contre le Hezbollah comme une guerre de défense de « l'indépendance du Sud Liban ». *Al-'Ahd*, pour sa part, lui contestait ce droit, considérant que seule la résistance islamique était en mesure de protéger le sud et sa population. Quand le conflit se déplace dans la banlieue sud, il prend alors la forme d'une « division-scission »³⁶ de l'espace et s'achève par des conquêtes territoriales en faveur du Hezbollah. Le troisième moment du conflit vient rétablir la résistance armée du Hezbollah dans son droit d'agir légitimement sur un territoire, le sud, déniait de fait à Amal l'autorité de référence qu'il s'y était arrogé.

Or, derrière cette rivalité territoriale, s'affirme deux projets politiques concurrentiels. La « radicalisation de la population chiite » capitalisé et incarnée par le Hezbollah³⁷, semble avoir cristallisé les lignes de fracture. Pour s'en rendre compte, il suffit de s'immerger dans la presse publiée à l'époque par les deux formations chiites. L'examen des hebdomadaires *Amal* et *al-'Ahd* révèle trois différences majeures entre les deux organisations.

La première est d'ordre organisationnel. Le décryptage de l'hebdomadaire *Amal* laisse entrevoir un parti qui, en dehors de ses organes de direction, est peu structuré,

³⁴ KASSIR (1998).

³⁵ Voir *Amal* du numéro n°527, 26 février 1988 au n°535 daté du 22 avril 1988.

³⁶ Sur ce concept, voir BEYHUM (1991).

³⁷ NORTON (1987). Pour cet auteur, cette radicalisation s'explique à la fois par les politiques coloniales agressives d'Israël et l'efficacité de la résistance armée dans le Sud-Liban.

n'impliquant qu'occasionnellement ses membres dans des actions collectives. Fortement centralisé autour de son chef Nabih Berri, ministre depuis 1984 dans le gouvernement d'union nationale³⁸, il est de surcroît en proie à des luttes intestines et à de nombreuses ruptures de discipline³⁹. En 1987, déjà, au sortir de « la guerre des camps », l'hebdomadaire publie à deux reprises des listes de personnes évincées du mouvement en raison, notamment, de leur double appartenance⁴⁰. Plus grave, en mai 1988, dans la banlieue sud, alors que les combats contre le Hezbollah font rage, le bureau politique d'Amal décide l'exclusion de cinq de ses hauts cadres dont le très charismatique chef militaire, 'Aql Hamiyya⁴¹, ainsi que la dissolution de sa direction régionale à Beyrouth⁴². A la lecture d'*Amal*, on comprend également que les critères de recrutement de la milice du mouvement, ou du moins de sa branche régulière impliquée dans les affrontements avec le Hezbollah dans le Sud Liban⁴³, ne sont ni politiques ni idéologiques. Peut en être membre⁴⁴ quiconque est libanais depuis plus de dix ans, est âgé de 16 à 25 ans, n'a aucun antécédent judiciaire, jouit d'une bonne santé, sait lire et écrire, et subit avec succès un examen médical et psychologique. Par contraste, *al-'Ahd* apparaît comme l'organe d'un parti centralisé et discipliné, fortement hiérarchisé et secret, cloisonnant ses branches militaire et politique⁴⁵. On devine une direction collective s'appuyant sur des structures régionales et sectorielles, implantées notamment dans la Bekaa et la banlieue sud. L'hebdomadaire s'attache à faire connaître les capacités de mobilisation du parti, telles qu'elles sont illustrées au fil des restitutions de manifestations, de commémorations religieuses et politiques, de défilés militaires et surtout d'images inédites de ses actions armées contre l'occupation israélienne dans le Sud Liban.

La deuxième différence est politique. Elle a trait aux stratégies des deux organisations chiites. Rien sans doute n'illustre mieux la stratégie du Mouvement Amal que la formule mise en exergue à la Une de son hebdomadaire : « La révolution raisonnée est l'option des déshérités pour imposer l'entente »⁴⁶. En d'autres termes : la négociation est la voie choisie par le mouvement pour obtenir une redistribution équitable du pouvoir entre les communautés confessionnelles. Dans le même temps, le journal s'affiche très soucieux du respect des formes de légitimité institutionnelle⁴⁷ ainsi que le représentant et le protecteur de la communauté chiite dans son ensemble. Il consacre une rubrique aux hommes d'affaires chiites, valorise leurs succès⁴⁸, dénonce

³⁸ Ancien avocat, Nabih Berri prend la tête du mouvement Amal en 1980. Il devient à partir de 1984 ministre dans le gouvernement de l'Union nationale en charge de la reconstruction du sud, puis ministre de la Justice.

³⁹ SHANAHAN (2005, p. 111) évoque également ces luttes.

⁴⁰ *Amal*, n° 505, du 25 septembre 1987 et n°518 du 25 décembre 1987.

⁴¹ Ce dirigeant aurait refusé de participer à une guerre inter-chiite. Entretien avec un ancien dirigeant d'*Amal*, banlieue sud, août 2008.

⁴² *Amal* n°539 du 20 mai 1988.

⁴³ *Amal*, n°534 du 15 mai 1988.

⁴⁴ *Amal* n°545, du 1er juillet 1988.

⁴⁵ LAMLOUM (2009).

⁴⁶ *Amal*, n°499, du 14 août 1987.

⁴⁷ Cela est illustré notamment par les comptes rendus des activités officielles de Nabih Berri à la fois président du mouvement et ministre du gouvernement.

⁴⁸ A titre d'exemple, en août 1987, le mouvement organise des journées de travail avec les hommes d'affaires de la banlieue sud de Beyrouth, voir *Amal*, n°498, du 7 août 1987.

la détérioration des conditions de vie des populations du Sud Liban et de la banlieue sud, restitue les activités du Conseil suprême chiite et des positions de son vice-président ... A l'opposé, se réclamant du modèle de la révolution iranienne, le Hezbollah se donne à voir comme une organisation en rupture de ban avec l'ordre social et politique traditionnel appelant à la destitution du système confessionnel libanais. Le contraste entre les deux mouvements est plus saisissant encore en ce qui concerne le conflit israélo-libanais. Déterminantes dans les affrontements qui les ont opposés, leurs approches stratégiques différentes sur la question transparaissent clairement dans leurs hebdomadaires respectifs, notamment à travers la couverture très inégale qu'ils accordent à la « résistance ». Présente, mais relativement marginale sur les pages d'*Amal*, elle constitue à l'inverse la matière fondamentale d'*al-'Ahd*. La raison profonde tient à ce que le Hezbollah s'est construit d'abord et avant tout comme une résistance armée à l'occupation réfutant toute perspective de règlement négocié avec Israël et contestant le désengagement militaire de Amal face à ce dernier ainsi que son acceptation de la résolution 425⁴⁹.

La troisième et dernière différence est idéologique. Un simple survol d'*Amal* et d'*al-'Ahd* en révèle la portée. En dehors d'une rubrique signée par le mufti chiite Abel Amîr Qabalan, l'islam, n'apparaît que très marginalement comme cadre de référence de l'hebdomadaire du Mouvement Amal. La symbolique religieuse, y est presque absente. Plus généralement, la forme, le contenu et l'image qui est donnée du chef, semblent complètement affranchis des normes religieuses. A l'inverse, *al-'Ahd* est à tous égards l'outil médiatique d'un parti doctrinal attaché à faire connaître et à propager un arsenal idéologique, reposant sur deux piliers : l'islam et la guidance du théologien-juriste (*wilâyat al-faqîh*).

A l'évidence, même si la discipline de ses combattants en a été un facteur décisif, la capacité du Hezbollah à s'imposer comme organisation politique hégémonique au sein de la communauté chiite au sortir du conflit qui l'a opposé à Amal ne tient pas à sa supériorité militaire. Sa singularité dans les domaines organisationnel, stratégique et idéologique constitue sans doute le facteur déterminant dans son succès. Ces trois dimensions qui, le différencient nettement de l'organisation rivale, participent ensemble du triomphe d'un nouvel acteur susceptible de proposer un modèle de leadership alternatif, capable de répondre aux nouvelles exigences de la communauté chiite que le politiste R.W Norton et le sociologue Waddah Charara ont su reconnaître : la radicalisation des populations chiïtes face au durcissement des politiques d'occupation israéliennes et leur besoin d'un cadre organisationnel qui soit en mesure de prendre en charge la reconstruction matérielle et symbolique des liens sociaux, économiques et interpersonnels altérés par la guerre et les exodes successifs. Le Hezbollah a su être le réceptacle de ces nouvelles exigences en s'affirmant comme le cadre d'une résistance armée à l'occupation israélienne et en proposant dans le même temps un répertoire d'action collective protestataire, tout en étant inscrit dans les temporalités du quotidien⁵⁰. La signature de l'accord de novembre 1990 entre le Hezbollah et le Mouvement Amal a été l'aboutissement naturel de ce nouveau rapport

⁴⁹ La position du Hezbollah sur la résolution 425 a été présentée dans *al-'Ahd*, n°113, 23 juillet 1986, p. 2.

⁵⁰ LAMLOUM (2009).

de forces entre les deux formations chiites. Il consacre la marginalisation du Mouvement Amal débarrassé définitivement de son identité religieuse⁵¹ investie naguère par son fondateur Moussa Sadr, qui renonce désormais à toute velléité d'intervention directe dans le conflit avec Israël et s'institue comme une organisation vivant de et pour la gestion des dividendes alloués par l'État à la communauté chiite. Le Hezbollah, pour sa part, se voit reconnaître en tant que nouveau pôle de mobilisation et d'encadrement para-institutionnel de la communauté ainsi que comme direction exclusive de la lutte armée contre Israël.

Conclusion

En 1987, A .R Norton soutenait que « dans les trois ou quatre ans qui ont précédé l'invasion israélienne de 1982, Amal a réussi à consolider son contrôle, toutefois la période qui a succédé à l'invasion a vu le renversement de ce processus »⁵². Le retour sur les traces de la « guerre » entre le mouvement de Berri et le Hezbollah corrobore a posteriori sa conclusion. Il autorise à « inscrire le passé dans le présent »⁵³ et à saisir ainsi l'intelligibilité sociale et politique que recèle l'issue finale de ce conflit. Cependant, plusieurs zones d'ombre persistent. L'esquisse provisoire de l'histoire de cette « guerre » telle que nous la présentons ici, soulève une série de questionnements. Elle invite surtout à s'interroger sur l'occultation du corps de ceux qui ont dû affronter l'expérience de ce conflit. Nulle figure de victimes ou de « martyrs » n'apparaît en effet dans la mise en récit publique de ce conflit. La presse de l'époque ne nous est en outre d'aucun secours pour retrouver leur trace ou leur souvenir aujourd'hui. Leur mémoire continue à nous échapper et dans le même mouvement à nous confronter aux limites de notre exercice. Elle rend encore plus pertinent le paradigme des « cadres sociaux de la mémoire » et la réflexion sur les interactions entre usage du passé et mémoire⁵⁴.

⁵¹ Sur la place de la symbolique religieuse au sein du mouvement Amal du temps de l'imam Moussa Sadr on se reportera à NASR (1985, p. 87-116).

⁵² NORTON (1987, p. 93).

⁵³ COMBEAU (1991, p. 34).

⁵⁴ Pour aller dans le même sens que la conclusion de Marie-Claire LAVABRE (2007).

Bibliographie

Presse libanaise consultée

Al-‘Ahd (1987-1990)

Amal (1987-1990)

An-Nahar (1987-1990)

L’Orient-Le Jour (1987-1990)

Al-Nida (1988)

Ouvrages et articles

ALBERA Dionigi, 2001-2002, « Terrains minés », *Ethnologie française*, tome XXXVII, Presses Universitaires de France. Article disponible sur http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETHN&ID_NUMPUBLIE=ETHN_011&ID_ARTICLE=ETHN_011_0005

AL-MADANI Taoufîk , 1999, *Amal wa Hizbullah fî halabati al-muwajahât al-mahaliyya wal Iqlimiyya* [Amal et Hezbollah au cœur des confrontations locales et régionales], Damas, Dar al-Ahâli.

AL-QASSIM Naïm, 2004, *Hizb Allah, al-manhaj, al-tajriba, al-mustaqbal* [Hezbollah : méthode, expérience, avenir], Beyrouth, Dâr al-Hâdi.

AMIN Mustafa, 2003, *Al-Muqâwama fî Lubnân. 1948-2000* [La Résistance au Liban 1948-2000], Beyrouth, Dar al-Hâdi.

BAUSSANT Michèle (dir.), 2007, *Mémoires plurielles, mémoires en conflit, Éthnologie Française*, n° 3, juillet 2007.

BEYHUM Nabil, 1991, *Espaces éclatés, espaces dominés. Étude de la recomposition des espaces publics centraux de Beyrouth de 1975 à 1990*, Thèse de Doctorat (nouveau régime). Sous la dir. de Joseph Isaac, Université de Lyon 2, Faculté de Sociologie.

BEYDOUN Ahmad, 2009, *La dégénérescence du Liban ou la réforme orpheline*, Paris, Actes Sud.

CHARARA Wadah, 2006, *Dawlat Hizb Allah, Lubnân mujtam’an islâmiyyan* [L’État du Hezbollah, Liban en tant que société islamique], Beyrouth, Dar An-Nahar.

CHEHABI Houchang (éd.), 2006, *Distant Relations. Iran and Lebanon in the Last 500 Years*, New York, London, Center for Lebanese Studies and I. B Tauris Publishers.

COMBEAU Yvan, 1991, « Entre l'histoire et la mémoire », in *Du vrai au juste, la mémoire, l'histoire et l'oubli*, Michèle BAUSSANT (dir.), Saint-Nicolas (Québec), Presses de l'Université Laval, p. 27-41.

CORM Georges, 2003, *Le Liban contemporain. Histoire et société*, Paris, La Découverte.

GOODARZI Jubin M, 2006, *Syria and Iran : Diplomatic Alliance and Power Politics in the Middle East*, London, I.B.Tauris Publishers.

HAYTHAM Nabil, 2004, *Nabih Barrî, Askunu hatha al-kitâb*, Beyrouth, Dâr Bilâl.

IMAD Abd al-Ghani, 2006, *Al-harakât al-islâmiyya fî lubnân, ishkâliyyat al-dîn wal siyyâssa fî mujtam' mutanawa'* [Les mouvements islamistes au Liban, la question politique dans une société plurielle], Beyrouth, Dar al-Tali'a.

JABER Hala, 1997, *Hezbollah. Born With a Vengeance*, New York, CUP.

KASSIR Samir, 1994, *La guerre du Liban: de la dissension nationale au conflit régional*, Paris, Karthala / Beyrouth, CERMOC.

LAVABRE Marie-Claire, 2007, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, n° 5, 2e semestre, p. 39-47.

LAMLOUM Olfa, 2009, « L'histoire sociale de Hezbollah à travers ses médias. Système de représentation et inscription territoriale », *Politix*, vol. 22 - n° 87, p. 169-187.

MERVIN Sabrina (dir.), 2008, *Le Hezbollah. État des lieux*, Arles, Actes Sud.

NASR Salim 1985, « la transition des chiites vers Beyrouth : mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975 », in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, Cermoc, p. 87-116.

NORTON Augustus Richard, 1987, *Amal And The Shi'a. Struggle for The Soul Of Lebanon*, Austin, University Of Texas Press.

NORTON Augustus Richard, 2007, *Hezbollah. A Short History*, Princeton and Oxford, Princeton University Press.

SANKARI Jamal, 2005, *Fadlallah : The Making of a Radical Shi'ite Leader*, Londres, Saqi Books.

SHANAHAN Rodger, 2005, *The Shi'a of Lebanon. Clans, Parties and Clerics*, London, New York, Tauris Academic Studies.

WEINBERGER Naomi Joy, 1986, *Syria Intervention in Lebanon. The 1975-1976 Civil War*, Oxford, Oxford University Press.